Épreuves Sectorielles

Édition 2014

Vade mecum

FORMATION ifpm

Chères directrices, chers directeurs, chefs d'ateliers, professeurs,

Pour la 21e année consécutive, les épreuves sectorielles du fonds de formation de l'industrie technologique (IFPM) sont sur les rails. Cette nouvelle année comporte à nouveau son lot d'améliorations pour répondre encore mieux, nous l'espérons, à vos besoins et demandes.

Le test en ligne comme épreuve théorique

Pour cette nouvelle édition, le test en ligne n'aura plus fonction de présélection. Il fera partie intégrante de l'épreuve sectorielle et comptera pour 25 % de la cote finale. Comprenez par là qu'il ne sera absolument plus question "d'élimination" en cas d'échec. L'élève qui échoue à ce testing pourra, comme les autres, participer à l'épreuve finale. Cette dernière comptera pour les 75 % restants.

Tous les élèves inscrits suivront, grâce à ce nouveau dispositif, le même parcours. Notez cependant que le processus de ces tests en ligne reste le même : même interface, mêmes prérequis informatiques au sein de vos écoles et présence systématique de représentants de l'IFPM dans votre école le jour où vous passerez ces tests avec votre (vos) classe(s).

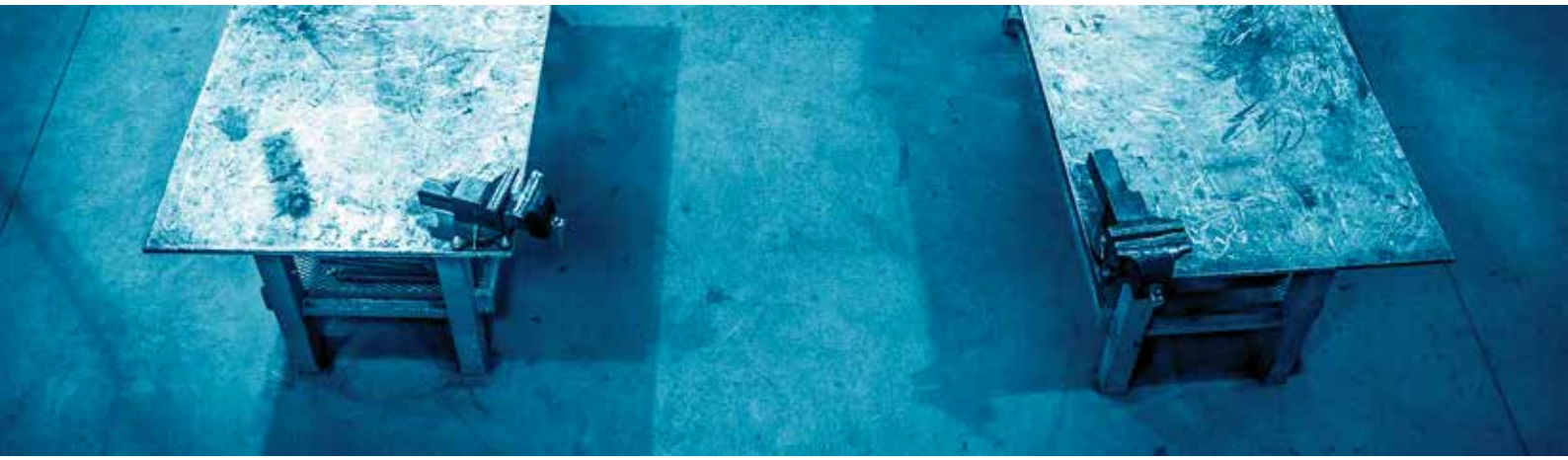

Les stages rendus non-obligatoires

Le deuxième changement de taille concerne les stages puisque, pour la première fois, les journées de préparation ne seront plus obligatoires. L'épreuve finale se déroulera donc sur une seule journée, organisée par l'IFPM et pour laquelle vous choisirez vos dates de passage lors de votre inscription en ligne.

Malgré cela, nous vous conseillons vivement de solliciter un stage de préparation directement auprès du centre de compétence de votre choix. Toutes les informations de contact se trouvent dans ce vade mecum.

Merci encore de l'intérêt que vous portez aux épreuves sectorielles et au plaisir de vous (re)voir au détour des différentes étapes de cette nouvelle édition !

L'équipe de l'IFPM-Formation

INTRODUCTION

1. Les inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du lundi 1er octobre au vendredi 21 décembre 2013 inclus. Nous avons mis au point un outil "en ligne" qui servira d'interface unique entre chaque établissement et l'IFPM.

Toutes nos communications, tous vos documents importants, toutes vos demandes d'informations, vos plannings de stages se retrouveront sur cette plateforme individuelle.

Si vous avez déjà participé aux éditions précédentes, vos logins et mots de passe des années antérieures sont toujours valables.

Vous pourrez y accéder via notre site Internet grâce à votre login et mot de passe.

www.ifpm.be
espace enseignants

Si vous n'avez jamais pris part aux épreuves, nous serons en mesure de vous communiquer vos codes lors de l'activation de votre espace personnel.

La marche à suivre est simple :

A. Contactez l'IFPM-Formation afin d'effectuer votre demande d'activation de l'interface personnelle. Cette requête est à adresser à :

Benoît Fontaine
081/700.174
technios.trophies@ifpm.be

B. Vous recevez votre login par e-mail. Il vous suffira alors de consulter le mode d'emploi de l'interface sur notre site www.technios.be, rubrique épreuves sectorielles.

ATTENTION :

- Pour que cette interface soit la plus efficace, il est indispensable que les informations de contact de l'établissement que vous nous communiquerez soient à jour et que l'adresse e-mail référente soit consultée régulièrement.

- La classe entière doit être inscrite pour que l'inscription soit valide.

2. Les épreuves

Comme expliqué dans l'introduction, l'épreuve se déroulera en deux étapes distinctes : l'épreuve théorique et l'épreuve pratique. La première aura lieu dans votre établissement, alors que la seconde se passera dans le centre de compétence de votre choix (parmi les centres participants).

2.1. L'épreuve théorique en ligne (25 %)

L'épreuve théorique se fera en ligne, via Internet. Chacun de vos élèves aura accès au test via un identifiant personnel à usage unique. Sans ce login et mot de passe, impossible pour lui de passer le test. L'accès aux tests se fera via la section "Étudiants" du site Internet de l'IFPM.

Les épreuves seront accessibles entre le 6 janvier et le 7 février 2013.

Afin d'organiser au mieux ces présélections, voici les différentes étapes à respecter :

1) Au début du mois de décembre, vous recevrez un login et mot de passe "test", ainsi que la marche à suivre pour installer sur vos ordinateurs l'interface nécessaire à la bonne tenue de ces présélections. Cela vous permettra de tester l'interface des tests en ligne entre novembre et janvier.

   En effet, avant de participer aux présélections avec vos élèves, il est essentiel que vous vous assuriez que l'interface fonctionne dans votre salle informatique.

2) Lors de votre inscription (Point 1), vous aurez déjà choisi votre date de passage. Malgré cela, nous vous demandons de nous confirmer cette date au minimum 10 jours ouvrables avant celle-ci. Le jour-J, un représentant de l'IFPM viendra dans votre établissement, avec les logins et mots de passe de vos élèves afin de faire passer l'épreuve à toute votre classe.

3) Vous recevrez les résultats des présélections et les rapports personnalisés pour chaque élève durant la 3^{e} semaine du mois de février 2014. Le logiciel que nous utilisons permet de fournir une évaluation précise des compétences de l'élève et ce, dans chacun des domaines évalués.

   Ces rapports sont envoyés par l'IFPM à chaque élève individuellement ainsi qu'au professeur ou chef d'atelier, pour toute sa classe.

ATTENTION :

- Les présélections doivent être organisées au sein de votre établissement et de manière simultanée pour tous les élèves inscrits dans une même épreuve. Il est interdit de laisser les élèves passer le test seuls.

- Les élèves qui ne peuvent être présents le jour de l'épreuve théorique devront fournir une excuse valable à leur chef d'atelier ou professeur. Celui-ci en réfèrera à l'IFPM et, le cas échéant, une nouvelle date de passage sera fixée.

2.2. L'épreuve pratique (75 %)

Cette année, l'épreuve pratique se déroulera sur une journée, entre le 22 avril et le 9 mai 2014, dans le centre de compétence de votre choix.

Concrètement, lors de votre inscription, nous vous demanderons de choisir 3 dates qui vous conviennent pour le passage de l'épreuve. Dès la clôture des inscriptions, en décembre 2013, nous vous communiquerons la date définitive.

Compétences parcourues

Pour chaque métier, nous veillons à maintenir un niveau d'exigence assez élevé pour coller au mieux aux attentes réelles des entreprises, tout en restant en strict accord avec les profils de formation de l'enseignement technique.

Les contenus des épreuves sont établis par un comité d'experts métiers composé de représentants des centres de compétence et du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Voici, épreuve par épreuve, les compétences analysées :

- **Soudage**
    - Épreuve théorique
        - Métallurgie
        - Technologie générale
        - Électrode
        - TIG
        - Semi
        - Code de bonne pratique
        - Qualité
    - Épreuve pratique
        - 3 pièces obligatoires, 3 difficultés différentes
        - Pièce niveau de difficulté 1 (tôle-tube)
        - Pièce niveau de difficulté 2 (tôle-tôle bout à bout)
        - Pièce niveau de difficulté 3 (tube-tube)
- **Usinage**
    - Épreuve théorique
        - Langage ISO
        - Tournage-fraisage
        - Lecture de plans
        - Structuration spatiale
        - Trigonométrie

- Épreuve pratique
  - Tournage
    - Cylindrage
    - Chanfrainage
    - Rainurage intérieur et extérieur
    - Perçage
    - Alésage avec barre d'alésage
    - Mords doux
  - Fraisage
    - Surfaçage
    - Centrage
    - Perçage
    - Taraudage

- **Électricien automaticien**

- Épreuve théorique
  - Électricité
  - Automates
  - Hydraulique
  - Pneumatique
  - Mécanique

- Épreuve pratique
  - Câblage électrique industriel avec chaîne de sécurité / régime de neutre
  - Diagnostic de panne

- **Mécanicien automaticien**

- Épreuve théorique
  - Mécanique
  - Automates
  - Pneumatique
  - Hydraulique
  - Électricité

- Épreuve pratique
  - Réalisation d'un montage électro pneumatique
  - Montage et démontage d'un réducteur

LES ÉPREUVES

3. Résumé des étapes

3.1. INSCRIPTION

QUE DOIS-JE FAIRE ?

1. Si vous n'avez jamais participé aux épreuves, envoyer un e-mail à **technios.trophies@ifpm.be** pour nous demander d'activer votre interface personnelle.

2. Compléter l'inscription de l'ensemble de votre (ou vos) classe(s) en ligne.

QUAND ?

Du 1er octobre au 21 décembre 2013.

3.2. ÉPREUVE THÉORIQUE

QUE DOIS-JE FAIRE ?

1. Tester la compatibilité de votre classe informatique avec le logiciel de test en ligne.

2. Confirmer votre date de passage au MINIMUM 10 jours ouvrables avant celle-ci.

QUAND ?

Entre décembre 2013 et février 2014.

3.3. ÉPREUVE PRATIQUE

QUE DOIS-JE FAIRE ?

1. Donner vos dates préférentielles pour le passage des tests lors de l'inscription.

2. Organiser le déplacement de vos élèves vers le centre de compétence.

QUAND ?

L'épreuve pratique aura lieu entre le 22 avril et le 9 mai 2014.

4. Contacts utiles

Vous trouverez ici toutes les adresses et numéros de téléphone utiles dans le cadre des épreuves sectorielles.

Coordination des épreuves sectorielles

Pierre Dumoulin
081/700.170
pierre.dumoulin@ifpm.be

Inscriptions en ligne / Interface web

Benoît Fontaine
081/700.174
benoit.fontaine@ifpm.be

Demande de création de votre interface pour les inscriptions en ligne

technios.trophies@ifpm.be

Adresse postale

IFPM - TECHNIOS TROPHIES
Boulevard A. Reyers, 80
1030 BRUXELLES

POUR VOS DEMANDES DE STAGE EN CENTRES DE COMPÉTENCE

TECHNOFUTUR INDUSTRIE
Gosselies
Claudia Murer
065/401.213
claudia.murer@tfindustrie.be

TECHNIFUTUR
Liège
Michèle Thonet
04/382.45.23
michele.thonet@technifutur.be

IRIS TECH+
Bruxelles
Paul Landercy
02/340.07.80
paul.landercy@iristech.be

CONTACTS